

FESTIVAL CINE EN HERBE 2027

Les Rencontres Ciné En Herbe sont organisées par l'Association Ciné En Herbe, en partenariat avec le Lycée Mme de Staël de Montluçon et sa section Cinéma, Sauve Qui Peut Le Court-Métrage, le Rectorat de Clermont-Ferrand, le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Montluçon et le Conseil Départemental de l'Allier.

Ces Rencontres sont l'occasion pour le public de connaître les dernières productions en matière de courts métrages français et de voter à l'issue de chaque séance (un bulletin est fourni avec le ticket d'entrée) pour décerner les Prix Ciné-En-Herbe récompensant les réalisations les plus appréciées.

La prochaine édition se déroulera les 5, 6 et 7 avril 2027 à Montluçon

Lundi 5 avril à 21h au cinéma Le Palace, séance « coup de cœur » de Sauve Qui Peut le Court Métrage de Clermont-Ferrand

Mardi 6 avril : Projections et Compétitions 2027 au cinéma Le Palace

« Séances découverte du court-métrage » : 9h30 et 10h

Compétition 1 : 14h15 en présence des réalisateurs

Compétition 2 : 21h en présence des réalisateurs

Tous les réalisateurs des films invités, présentent leur film au public.

Les débats ont lieu à la fin de chaque projection.

Mercredi 7 avril de 9h30 à 16h30 : concours « **Cinémato'Griffes** », compétition des jeunes vidéastes collégiens et lycéens des options cinéma au **théâtre Gabrielle Robinne** en présence des réalisateurs invités.

Une remise des prix a lieu à l'issue des deux jours de compétition :

Par le jury constitué des réalisateurs invités :

- Prix du public pour la compétition professionnelle remis par Ciné en Herbe
- Prix du Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes et prix du Conseil Départemental de l'Allier pour les établissements scolaires inscrits au Cinémato'Griffes

Par le jury de la ville de Montluçon :

- Prix de la ville de Montluçon décerné à un film professionnel et à un film scolaire

Vous trouverez ci-joint le règlement du Cinémato'Griffes, la fiche d'inscription du concours ainsi que la fiche technique. Nous attirons votre attention sur la présence obligatoire de membres de l'équipe de réalisation lors des débats du « Cinémato'Griffes ».

⇒ Les lycées peuvent bénéficier d'une aide au transport de la région pour venir à notre festival s'ils participent au dispositif lycéens et apprentis au cinéma.

Les inscriptions sont ouvertes, le délai d'inscription est le 19 février 2027.

Contacts :

Ciné en Herbe

Lycée Madame de Staël

1 rue Madame de Staël

03100 Montluçon

www.cineenherbe.com

Interlocutrice : Jennifer Gaymard 06 99 06 52 42 jg@cineenherbe.com



INSCRIPTION A CINE EN HERBE

Cinémato'Griffes - Compétition Films Inter Lycées et Collèges

Mercredi 7 avril 2027

Au Théâtre Gabrielle Robinne à Montluçon

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Palmarès à 18h

Participation 50 Euros par Etablissement

NOM, ADRESSE ET TELEPHONE DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE ELECTRONIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET DU SERVICE INTENDANCE :

NOM DU PROFESSEUR RESPONSABLE, téléphone, e-mail :

Nombre d'élèves participants

Nombre de films

Votre établissement possède :

- ☐ Un enseignement de spécialité
- ☐ Un atelier audiovisuel ou une option facultative

⇒ Les lycées peuvent bénéficier d'une aide au transport de la région pour venir à notre festival s'ils participent au dispositif lycéens et apprentis au cinéma.

Ce document est à retourner par courrier ou par mail **avant le 19 Février 2027**

LYCEE MADAME DE STAEL

Ciné en Herbe – Jennifer GAYMARD

1, rue Madame de Staël - 03100 Montluçon

Interlocutrice: Jennifer Gaymard 06 99 06 52 42 jg@cineenherbe.com



REGLEMENT Cinémato'Griffes 39^{èmes} RENCONTRES Ciné en Herbe Montluçon, mercredi 7 avril 2027

► La démarche de Ciné en Herbe se veut pédagogique et s'inscrit dans le cadre des programmes officiels qui stipulent que la confrontation des productions de l'élève à un public fait partie intégrante de sa démarche créatrice et globale. Ainsi, le principe est la confrontation entre des productions de lycéens (de la seconde à la terminale comprise) et collégiens, présentées par leurs réalisateurs, sous le regard critique des professionnels.

► Les débats débouchent sur une remise de prix.

► Chaque établissement peut présenter les réalisations de son choix (réalisées dans l'année scolaire 2025-2026 et 2026-2027), dans les catégories suivantes : fiction, documentaire, clip, reportage, animation, excepté les films à caractère commercial ou promotionnel, dans la limite de **6 films en enseignement de spécialité**, et **5 films pour les ateliers artistique** (collège et lycée) **et options facultatives***

Conditions :

► Le film doit être présenté par les réalisateurs ou l'enseignant référent, qui s'engagent à être présents à la compétition ainsi qu'à la remise des prix,

► L'inscription ne sera ferme que si elle est accompagnée du règlement de 50 € (chèque à l'ordre de Ciné en Herbe) par l'établissement.

► Il est conseillé aux établissements candidats de numérotter leurs films dans l'ordre de leur préférence pour le cas où Ciné en Herbe devrait sélectionner un certain nombre de films par établissements dans l'hypothèse d'un nombre très important d'inscriptions,

► Le transport, l'hébergement et les repas restent à la charge de l'établissement participant,

► Les auteurs des réalisations autorisent leur diffusion sur le site **www.cineenherbe.com** et la **chaîne YouTube Ciné en Herbe sous réserve de droits libres**, ainsi que leur reproduction sur DVD, dans le cas où elles seraient primées,

► Les films en compétition ne peuvent pas excéder 10 mn (générique compris).

► **Seul le format 1080p ne sera accepté**

Plusieurs prix seront décernés par Ciné en Herbe :

Montage, mise en scène, son, photographie, lumière...

Les prix sont décernés aux Etablissements et non aux élèves

L'inscription et la participation au Cinémato'Griffes de Ciné en Herbe impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Veillez renvoyer cet imprimé signé avec la fiche d'inscription

* NB : Ces limites valent pour les 2 années scolaires.



FICHE TECHNIQUE COMPETITION CINEMATO'GRIFFES

A renvoyer avec chaque film **avant le 26 mars 2027**

Attention : UNE FICHE PAR FILM

*Le film au format 1080p sera transmis directement à notre technicien par
« wetransfer » ou tout autre lien de téléchargement à cette adresse :
cineenherbe@gmail.com*

TITRE DU FILM :

DUREE DU FILM :

CATEGORIE du FILM :

- ☐ Option enseignement de spécialité
- ☐ Atelier audiovisuel ou Option facultative

AUTEURS PRESENTANT LE FILM (présence obligatoire) :

<u>ETABLISSEMENT</u> :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse électronique	
<u>Nom du Responsable</u> :	
Adresse :	
Téléphone personnel	
Email :	